

À retenir

Faible pression maladies cryptogamiques.

La floraison s'est déroulée dans de mauvaises conditions : il en a résulté de la coulure et du millerandage.

Fort stress hydrique. Présence d'échaudage, réduisant le rendement.

Présence de plusieurs épisodes de grêle. Celle du 25 juin a été notable par son ampleur.

Les conditions pluvieuses du mois d'août et de début septembre ont favorisé le développement du Botrytis.

Les viticulteurs sont globalement satisfaits de la qualité de récolte. En revanche, les quantités sont faibles voire très faibles.



CHAMBRES
D'AGRICULTURE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Liberté

Égalité

Fraternité



Sommaire

1) Présentation du réseau d'épidémiologie

2) Déroulement de la saison 2024 et données météorologiques

3) Pression biotique

4) Bilan par bioagresseur et facteurs de risque phytosanitaire

1) Présentation du réseau d'épidémiologie

Les BSV sont réalisés en fonction des observations de la situation sanitaire des vignobles à partir des données récoltées dans le cadre du réseau des vignes en Auvergne-Rhône-Alpes. Les observations sont effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations.

Cette année, le réseau comprend 24 parcelles observées par 14 observateurs sur 5 cépages différents. 16 de ces parcelles, pour 7 observateurs, sont situées sur le vignoble de Saint-Pourçain, dont une parcelle « témoin partiellement non traité » et 4 parcelles en AB. Les 8 autres parcelles, dont 4 sont en AB et pour 7 observateurs, se trouvent dans le vignoble des Côtes d'Auvergne.

Il y a en plus 8 sites de piégeages de tordeuses de grappes dans l'Allier et 6 sites de piégeages dans le Puy-de-Dôme.

Le modèle utilisé est RimPro pour le mildiou et le black-rot. Il pourrait également être utilisé pour l'oïdium, mais cette maladie ne se prête pas à la modélisation, qui n'est donc pas fiable.

Réseau d'observation du vignoble de Saint Pourçain (03)

Figure 1 : aire géographique de L'AOP Saint-Pourçain

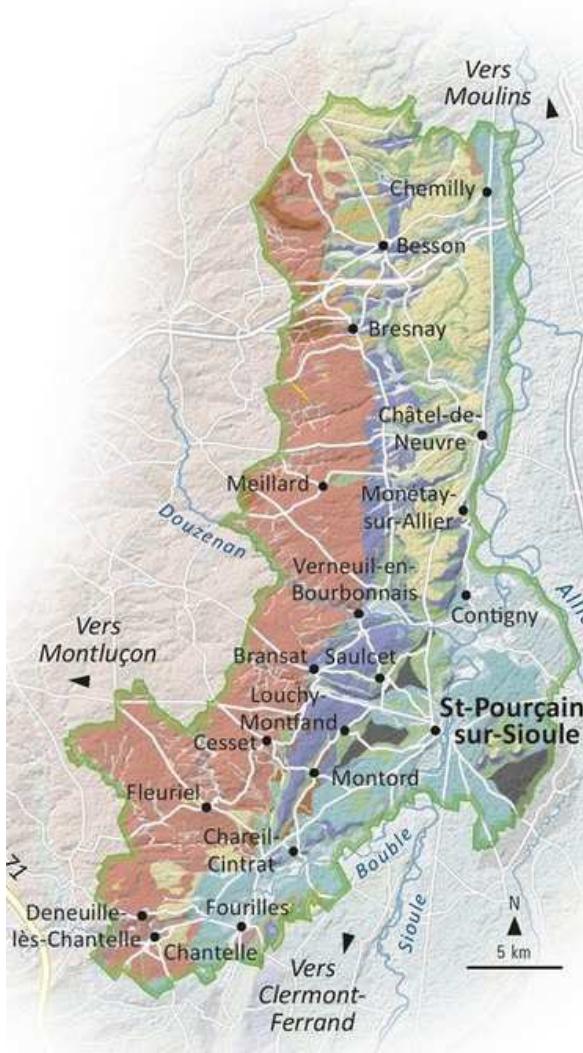
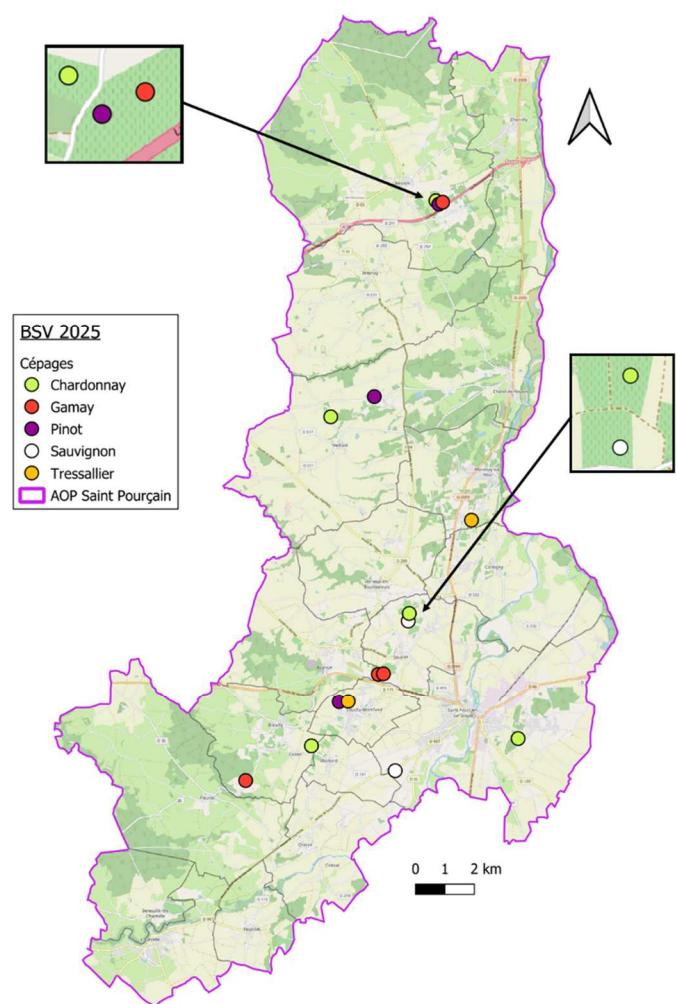


Figure 2 : répartition des parcelles du réseau d'observation



Les parcelles d'observation sont réparties sur toute l'aire de l'appellation. Le choix des parcelles s'est effectué en tenant compte des différents types de sol et de la proportion des différents cépages plantés. Deux nouveaux observateurs, observant chacun une parcelle, sont venus enrichir le réseau d'observation du vignoble, portant à 16 le nombre de parcelles observées dans le vignoble de Saint-Pourçain. La parcelle de Gamay à Saulcet observée l'année dernière a été remplacée par une autre parcelle de Gamay. Elle est située également à Saulcet dans le même secteur.

Réseau d'observation du vignoble des Côtes d'Auvergne (63)

Figure 3 : aire géographique de l'AOP Côtes d'Auvergne

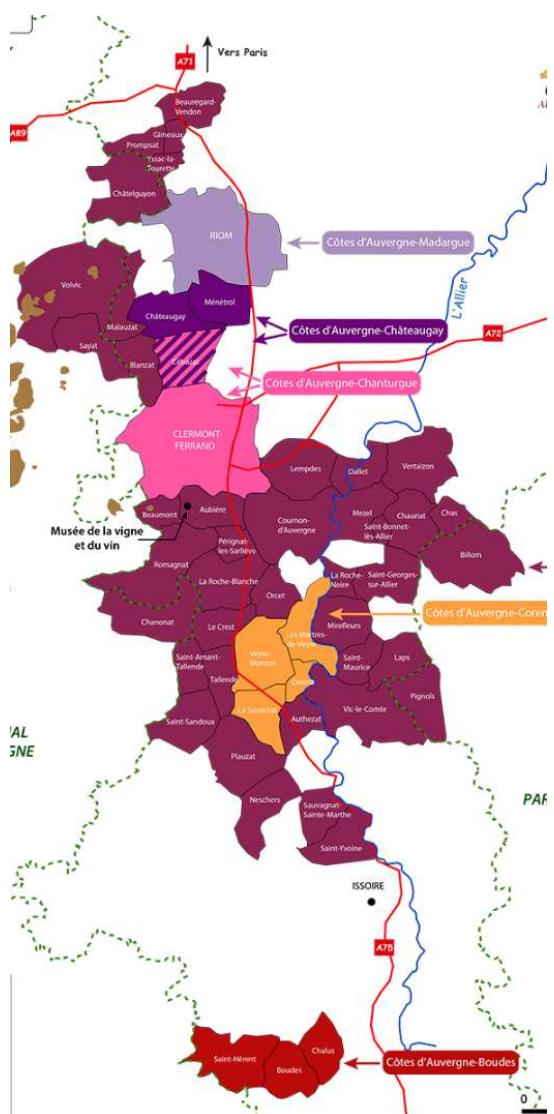
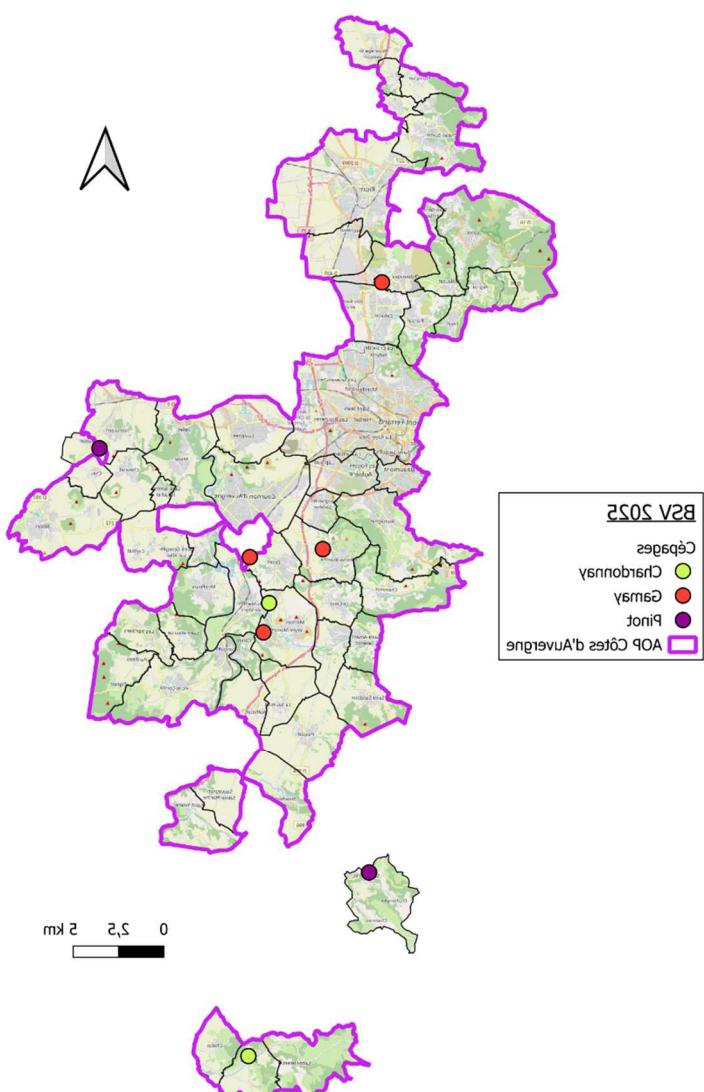


Figure 4 : répartition des parcelles du réseau d'observation



3 nouveaux observateurs sont venus enrichir le réseau BSV dans le vignoble des Côtes d'Auvergne cette année. Un de ces observateurs observe 2 parcelles et les 2 autres observateurs observent une parcelle chacun. Au total, 4 nouvelles parcelles ont intégré le réseau BSV, portant au nombre de 8 le nombre de parcelles observées dans le vignoble des Côtes d'Auvergne.

2) Déroulement de la saison 2025



7 avril



14 avril

Cette année, l'hiver a été plus froid que l'année dernière. Le débourrement n'a pas été aussi précoce. Le débourrement s'est effectué autour du 5-7 avril pour les cépages précoce. L'absence de gelée n'a pas entravé le bon développement de la vigne.

Le développement de la végétation a été hétérogène entre les différentes zones, parcelles et même au sein d'une même parcelle. Cependant, la douceur du mois d'avril a permis un bon développement de la végétation.

Le printemps a été doux et a été marqué par une alternance de périodes pluvieuses et ensoleillées, conditions favorables à la pousse de la vigne. Les températures étaient déjà hautes dès le début du mois de mai. Les sorties de grappes étaient prometteuses.



19 mai



2 juin

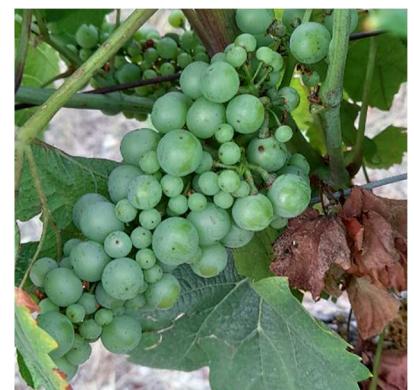
La floraison a été courte et s'est déroulée dans de mauvaises conditions : la pluie a occasionné de la coulure et du millerandage, réduisant le potentiel de récolte. Seule la fin de la floraison s'est déroulée dans de bonnes conditions.

16 juin



Coulure

15 juillet



Millerandage

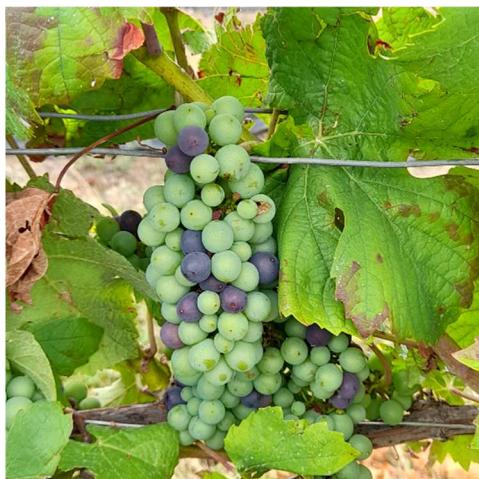


7 juillet

Le stade fermeture de la grappe s'est observé à partir de début juillet mais les fortes chaleurs et le déficit hydrique ont bloqué la vigne au stade « fermeture de grappe » pendant environ 2-3 semaines.



16 juillet



21 juillet

Les premiers grains verrés ont été observés dès mi-juillet.

La véraison s'est généralisée fin juillet.



7 juillet



8 juillet



21 juillet



29 août



Grêle à Cesset (03)

Pylône plié par la tempête et fils électriques dans les vignes à Saulcet (03).

L'évènement marquant ce millésime 2025, en plus du déficit hydrique estival et des fortes chaleurs, est très certainement la tempête accompagnée de grêle qu'a subi le 25 juin le vignoble de Saint-Pourçain. Tout le vignoble a été touché à différentes intensités (de 5-10 % à 80-90 %). Les communes les plus impactées sont Cesset, Montord, Saint-Pourçain-sur-Sioule mais les autres communes ont également subi de pertes importantes.

La grêle du 31 mai avait frappé assez durement le nord du vignoble de Saint-Pourçain (40 à 60 % de dégâts à Besson et Chemilly).

Le vignoble des Côtes d'Auvergne n'a pas non plus été épargné par la grêle mais les épisodes de grêle ont été plus localisées : Chauriat, Vertaizon et Boudes...

Les pluies de la fin du mois d'août et du début du mois de septembre ont favorisé l'apparition du botrytis. Pour autant, les viticulteurs sont plutôt satisfaits de la qualité de la vendange. En revanche, la floraison qui s'est déroulée dans de mauvaises conditions, le stress hydrique et l'échaudage, en plus d'épisodes de grêle localement dévastateurs, ont généré une récolte globalement insatisfaisante en quantité. Les vendanges ont démarré à partir du 25 août. L'essentiel de la récolte s'est échelonné pendant la première quinzaine de septembre.

29 août

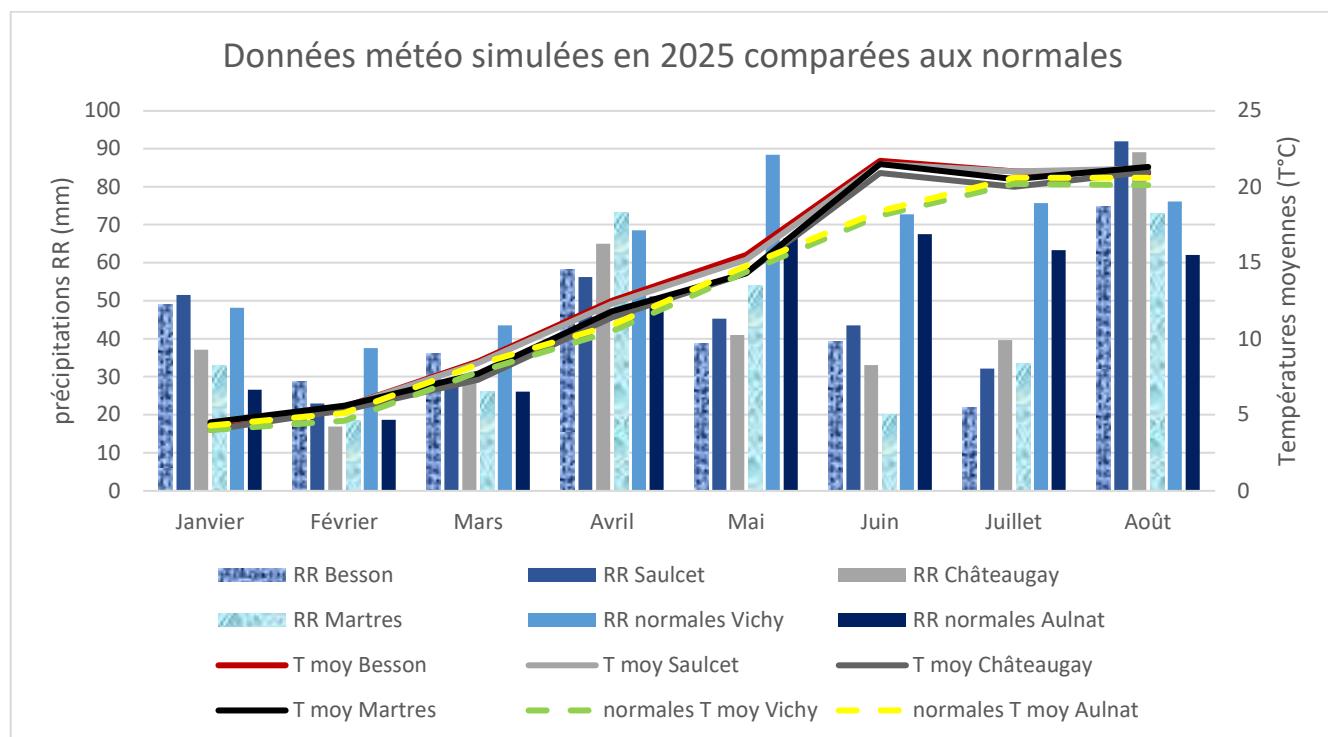
5 septembre.
Botrytis sur grappes.

2) Données météorologiques

L'année 2025 a été marquée par une pluviométrie déficitaire et un été chaud avec plusieurs épisodes caniculaires. L'hiver a été froid, conforme aux normales de saison. Le départ de la végétation n'a pas été précoce. Une pluviométrie conforme aux normales de saison, associée à des températures en augmentation, ont permis un développement rapide de la vigne en avril. Le mois de mai ensoleillé, a permis une bonne croissance de la vigne. Le mois de juin a été bien plus chaud que les normales, provoquant précocement des signes de stress hydrique sur la vigne.

Le temps caniculaire d'une partie de l'été a accentué le stress hydrique et une partie de la vendange a subi l'échaudage. Les tempêtes et les orages ont engendré de la grêle plus ou moins localisée sur les 2 vignobles.

La tempête de grêle du 25 juin dans le vignoble de Saint-Pourçain a occasionné de lourds dégâts pour les ceps et la vendange.



Source Newfarm (données simulées—pluviométrie et température de l'année)

Et Météo France (normales de température et pluviométrie)

Seul le mois de juin présente des températures nettement supérieures à la normale. Les températures moyennes des autres mois sont équivalentes à la normale ou légèrement supérieures. La pluviométrie a été excédentaire en août. Mai, juin et juillet sont déficitaires. Et dans une moindre mesure mars. On rappelle qu'il s'agit de données simulées, et qu'il peut y avoir des différences notables avec les données réelles, notamment pour la pluviométrie. Elles donnent cependant une bonne tendance.

Les données des normales sont issues des données météorologiques de 1991 à 2020.

3) Pression biotique

Qualification de la pression de maladies et ravageurs en 2025 et comparaison avec 2024

Bioagresseurs	Qualification de la pression 2025	Comparaison avec 2024
Mildiou feuilles	Faible	<
Mildiou grappes	Faible	<
Oïdium grappes	Faible	<
Black-Rot feuilles	Faible à moyenne	<
Black-Rot grappes	Faible à moyenne	<
Pourriture grise	Moyenne à forte	=
Excoriose	Faible	<

<= : pression légèrement inférieure

>= : pression légèrement supérieure

Bioagresseurs	Qualification de la pression 2025	Comparaison avec 2024
Esca/BDA forme lente	Faible	<
Esca/BDA forme apoplectique	Faible à moyenne	<
Erinose	Faible à moyenne	<=
Mange-bourgeons	Faible	<=
Cochenilles	Rares	=
Cicadelle des grillures	Faible	<
Cicadelle FD	Faible à moyenne	<
Eudémis G1	Moyenne à forte	>
Eudémis G2	Faible à moyenne	<

La pression mildiou en 2025 a été faible. Celle du Black-Rot a été faible à moyenne dans le Puy-de-Dôme et faible voire inexistante dans l'Allier. La pression oïdium a été faible, presque inexistante. Les pluies de fin-août, début septembre ont provoqué le développement de la pourriture grise.

Maladies	Fréquence	Intensité	Estimation de la pression	Pression N-1
	Classe de 0 à 3	Classe de 0 à 3	2025	2024
Mildiou feuilles	0	0	0	3
Mildiou feuilles TNT	1	1		
Mildiou grappes	0	0	0	3
Mildiou grappes TNT	1	1		
Oïdium grappes	0	0	0	1
Oïdium grappes TNT	0	0		
Black-Rot feuilles	0	0	0	1
Black-Rot grappes	0	0	0	1
Pourriture grise	2	1	2	2
Excoriose	0	0	0	1
Eutypiose	1	1		
Esca/BDA forme lente	1	1	1	2
Esca/BDA forme apoplectique	1	1	1	2

Qualification des *maladies* selon une classe de 0 à 3.
0 correspond à l'absence de pression. 3 correspond à une pression maximale.

Ravageurs	Fréquence	Intensité	Estimation de la pression	Pression N-1
	Classe de 0 à 3	Classe de 0 à 3	2025	2024
Acariens rouges	0	0	0	0
Acariens jaunes (E.Carpini)	0	0	0	0
Acariens jaunes (T.Urticae)	0	0	0	0
Acariose	1	1	1	1
Erinose	1	1	1	2
Mange-bourgeons	1	1	1	1
Cochenilles	0	0	0	0
Cicadelle des grillures	0	0	0	1
Cicadelle FD	0	0	0	1
Cochylis G1	0	0	0	0
Cochylis G2	0	0	0	0
Eudémis G1	2	2	2	1
Eudémis G2	1	1	1	1
Eudémis G3				

Qualification des *ravageurs* selon une classe de 0 à 3.

4) Bilan par bioagresseur et facteurs de risque phytosanitaire

Oïdium

La pression oïdium a été faible, voire très faible cette année. Les températures hautes, le fort rayonnement lumineux et la faible hygrométrie n'ont pas été favorable au champignon. Seules quelques rares parcelles ont eu des symptômes sur grappes à très faible fréquence et intensité.



Mildiou

L'année s'est caractérisée par une pression faible voire très faible. La pluviométrie du printemps a obligé les viticulteurs à la vigilance pour contenir un pression estimée faible à moyenne. Ensuite, les fortes températures associées à une pluviométrie faible et éparses, ont fortement réduit les éventuelles contaminations.



Mildiou sur feuilles : face supérieure à gauche et face inférieure à droite.





Mildiou sur grappes.



Black-Rot

Les conditions météorologiques, humides et douces du début de printemps ont favorisé l'apparition du Black-Rot. Les attaques sont pour autant restées limitées dans l'Allier. A contrario, dans le Puy-de-Dôme, les symptômes de Black-Rot ont été plus importants du fait de l'historique de cette maladie. Cependant, les conditions chaudes et sèches des mois d'été ont fortement ralenti la progression du champignon.



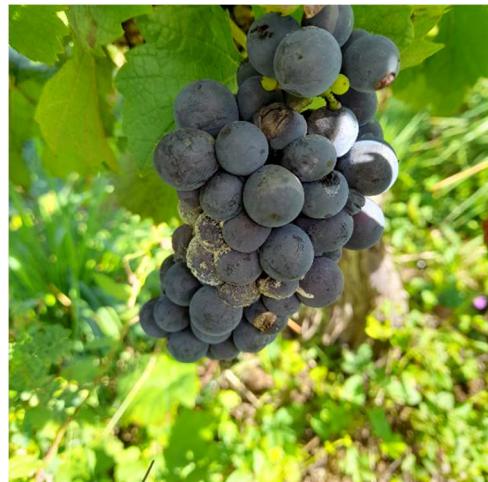
Black-Rot sur feuilles.

Botrytis

La forte pluviométrie de la fin du mois d'août et de début septembre a favorisé l'apparition de la pourriture. L'arrivée du botrytis a été facilitée par de mauvaises conditions météorologiques pendant la floraison, ayant entraîné des cicatrices au niveau des futures baies. La pression bien que présente n'a pas entraîné de mauvais goûts dans les moûts de raisin et n'a pas entraîné des difficultés de débourbage.



Botrytis sur vendanges.



Esca-BDA

Nombre de cas d'Esca-BDA observés par commune depuis 2015

03

Commune	Cépage	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2022	2023	2024	2025
Monéty	Tressallier	0	2	0	0	0	0	0	9	2	0
Besson	Pinot noir	5	1	0	0	0	3	0	16	3	1
Besson	Chardonnay	1	2	1	0	0	2	2	0	2	0
Meillard	PN TNT	1	1	0	2	0	0	0	2	2	0
Saulcet	Chardonnay	2	1	4	0	2	8	2	2	12	1
Saulcet	Sauvignon	1	1	1	0	1	2	4	5	5	2
Louchy	Tressallier	1	1	0	0	1	1	0	1	0	1
Louchy	Pinot noir	16	19	20	23	6	15	25	20	10	9
Cesset	Chardonnay				4		5	4	1	3	0
Saulcet*	Gamay*										1

* La parcelle de Gamay à Saulcet, observée dans le cadre du BSV, est différente de l'année dernière.

Seule une parcelle a montré une stagnation du nombre de ceps atteints. Pour les autres parcelles, on observe une nette diminution des symptômes d'esca, qu'il s'agisse de forme lente ou apoplectique. Toutefois, cette année, les formes apoplectiques semblent supérieures aux formes lentes. On retrouve quelques formes lentes notamment sur Sauvignon, cépage très sensible.

Selon les études, les étés doux et pluvieux sont davantage favorables à l'expression des formes lentes, tandis que les fortes températures estivales conduisent à l'expression de la forme apoplectique de la maladie.

Cependant, il est difficile de corrélérer le nombre de cas avec les conditions climatiques car de nombreux facteurs rentrent en compte : type de sol, sensibilité du cépage et du porte-greffe...

Tordeuses de la grappe

La pression a été variable selon les parcelles. En première génération, la pression a été globalement forte avec de nombreux piégeages, puis de nombreux glomérules observés. Quelques parcelles ont eu un taux élevé de glomérules : jusqu'à plus de 30 glomérules pour 100 grappes observées. La seconde génération de tordeuses a été plus discrète avec assez peu de tordeuses dans les pièges et avec très peu de perforations observées. Il n'a pas été observé beaucoup de vers dans les baies de raisins au moment des vendanges.



Présence de glomérules en G1



Ponte d'œufs en G2



Perforation de baies par les tordeuses

Cicadelle verte

Les cicadelles vertes, peu présentes au vignoble cette année, n'ont pas occasionné de dégâts notables. Aucune des parcelles observées n'a dépassé le seuil théorique d'intervention de 100 larves pour 100 feuilles. Les grillures causées par les cicadelles vertes ont également été discrètes. Pour rappel, la cicadelle verte est un insecte piqueur-suceur dont les larves causent des grillures (cet insecte est également appelé cicadelle des grillures). Les grillures diminuent l'activité photosynthétique de la vigne et peut retarder la maturité. L'été chaud et sec n'a pas été favorable au développement de ces cicadelles.



Adultes de cicadelle verte



Larves de cicadelle verte



Marques de cicadelles vertes

Cicadelle de la flavescence dorée

Baisse du nombre de larves sur le vignoble de Saint-Pourçain en comparaison de l'année dernière. Les différents stades larvaires ainsi que les adultes sont aussi présents dans le Puy-de-Dôme.



Stade larvaire



5^{ème} stade larvaire



Stade adulte

Jaunisses à phytoplasme (bois noir et flavescence dorée)

Un cas de flavescence dorée a été détecté dans le vignoble de Saint Pourçain fin 2022 et fin 2023 : un périmètre de lutte obligatoire a été défini pour chaque secteur. Des ceps symptomatiques sont fréquemment rencontrés. On rappelle que les symptômes de bois noir sont identiques à ceux de la flavescence dorée : seule une analyse PCR peut les différencier. Des prospections obligatoires seront réalisées début octobre dans le périmètre de lutte obligatoire.

Hors zone délimitée, il est important de prospecter et signaler les ceps atteints de jaunisses dans le but de les analyser. Car la présence de pieds atteints de bois noir peut dissimuler la présence de flavescence dorée.

Les ceps atteints de jaunisses sont moins nombreux qu'en 2024.

Jaunisse sur cépage blanc



Jaunisse sur cépage rouge



Source : CAVB

Comparaison de différents stades phénologiques de la vigne depuis 2015

	Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre	
2015							6/6		6/7	15/7			5/9	
2016				18/4					25/6		25/7	15/8		30/9
2017			1/4				10/6		10/7	30/7			16/9	
2018			15/4				1/6		10/7	24/7			10/9	
2019		23/3						18/6	16/7		5/8		10/9	
2020	13/3						25/5		7/7	21/7		27/8		
2021		6/4					12/6		13/7	20/7		5/9		
2022			19/4				24/5		29/6	20/7		30/8		
2023			18/4				8/6		10/7	27/7		7/9		
2024	20/3							17/6		22/7	5/8		20/9	
2025		7/4					6/6		8/7	25/7		2/9		

Débourrement Floraison Fermeture Début véraison Récolte

En 2025, le débourrement n'a pas été précoce, en revanche la floraison et la fermeture de grappe ont été parmi les millésimes les plus précoce de ces dernières années. A cause du stress hydrique, le début de la véraison a été moyennement précoce. Les vendanges sont quant à elles plutôt précoce. Elles ont commencé dès la fin août et se sont terminées mi-septembre.

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Michel Joux, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE - perrine.vaure@aura.chambagri.fr

Animateur filière/Rédacteur : Josselin PALUSSIERE - jpalussiere@allier.chambagri.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint-Pourçain, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto II+ piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité.

